

Le Proviseur,

Aux

Parents d'élèves

Pons, le 3 décembre 2018

Objet : Mouvement lycéens

Affaire suivie par
Virginie CHARMEUX
Secrétariat de
direction
05.46.91.86.05

Chers parents d'élèves,

Vous n'êtes pas sans ignorer que des mouvements lycéens sont en cours dans un nombre important d'établissements de l'Académie. Notre Lycée est lui aussi impacté dans ce mouvement, une centaine d'élèves ayant manifesté dans la ville ce jour.

Je souhaite donc vous informer sur les dispositions prises par l'établissement :

- J'ai demandé aux enseignants d'être très rigoureux sur la saisie des absences pour que vous puissiez savoir à tout moment en consultant Pronote si votre enfant était présent en cours. Vous recevrez comme à l'accoutumée un SMS vous avertissant d'une quelconque absence.
- L'établissement n'est pas bloqué, et nous avons l'assurance qu'il ne le sera pas. Les cours ont lieu normalement et l'accueil des élèves est assuré comme d'habitude.
- La demi-pension et l'internat étant un service annexe de restauration lié à la scolarité de l'élève, son accès, pour des raisons de sécurité et de responsabilité est lié à la présence en cours. Ainsi à compter de demain 4 décembre 2018, les élèves n'ayant pas assisté au cours ne pourront bénéficier de la demi-pension et de l'internat. Cette décision est validée par les autorités académiques.

Nous vous demandons donc de bien vouloir si votre enfant participe au mouvement de prendre vos dispositions pour son hébergement. Des remises d'ordre sont prévues si les familles en font la demande.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et assurons faire le maximum pour garantir la continuité pédagogique et la sécurité des élèves présents dans l'établissement.

Cordialement.



LYCÉE ÉMILE COMBES
Le Proviseur
Le Proviseur
G. PERINET
PONS